

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01443

Numéro SIREN : 840 785 687

Nom ou dénomination : @KITCHEN

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/008539

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/008539**
n°de gestion : **2018B01443**
n°SIREN : **840 785 687 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 28/07/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

@KITCHEN - Société par actions simplifiée
19 rue Chenoise 38000 Grenoble -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1528936

Désignation de l'entreprise SAS @KITCHENNéant ☐Adresse de l'entreprise 19 RUE CHENOISE38000 GRENOBLE

Numéro SIRET *

8 4 0 7 8 5 6 8 7 0 0 0 1 2**CERTIFIÉ CONFORME**

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 1 9		3 1 1 2 2 0 1 8	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	012				
	Autres *	014	016	1 005	402	603	804
	Immobilisations corporelles *	028	030	11 044	678	10 366	
	Immobilisations financières * (1)	040	042				
Total I (5)		044	048	12 049	1 080	10 969	804
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	068	070				
		Clients et comptes rattachés *	072	074	20 816		20 816
	Autres * (3)						
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	11 188		11 188	3 033
	Charges constatées d'avance *	092	094				
	Total II	096	098	32 004		32 004	3 033
	Total général (I+II)	110	112	44 053	1 080	42 973	3 837
	PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2
Capital social ou individuel *	120		500	500			
Ecart de réévaluation	124						
Réserve légale	126						
Réserves réglementées *	130						
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132					
Report à nouveau	134		392				
Résultat de l'exercice	136		11 713	392			
Provisions réglementées	140						
Total I	142		11 821	108			
Provisions pour risques et charges	154						
Emprunts et dettes assimilées	156		9 667	1 596			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
Fournisseurs et comptes rattachés *	166		9 834	1 623			
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	172	11 651	511			
Produits constatés d'avance	174						
Total III	176		31 152	3 730			
Total général (I + II + III)	180		42 973	3 837			
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	11 044		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

BILAN AU 31/12/2019

ACTIF

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart %	
Immob.incorporelles nettes	603	804	25.00-	
Immob.corporelles nettes	10 366			
Immob.financières				
ACTIF IMMOBILISE	10 969	804	NS	↗
Stock matières, marchandises				
Produits finis				
Travaux en cours				
STOCKS ET EN COURS				→
Avances fournisseurs				
Créances clients				
Autres créances	20 816			
Comptes de régularisation				
VALEURS REALISABLES	20 816			→
Disponibilités	11 188	3 033	268.83	
ACTIF CIRCULANT	32 004	3 033	955.07	↗
TOTAL GENERAL	42 973	3 837	NS	↗

PASSIF

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart %	
Capital	500	500		
Résultat de l'exercice	11 713	392-	NS	
Prélèvements, distributions				
Autres fonds propres	392-			
FONDS PROPRES	11 821	108	NS	↗
Provisions réglementées				
Prov.risques et charges				
Subventions				
Emprunts à plus d'un an				
DETTES LONG TERME				→
CAPITAUX STABLES	11 821	108	NS	↗
Emprunts à court terme	9 606	200	NS	
Avances clients				
Dettes fournisseurs	9 834	1 623	506.04	
Dettes fiscales et sociales	11 651	70	NS	
Autres dettes		441	100.00-	
Comptes de régularisation				
Concours bancaires	61	1 396	95.63-	
DETTES COURT TERME	31 152	3 730	735.24	↗
TOTAL GENERAL	42 973	3 837	NS	↗

INDICATEURS FINANCIERS

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart
Rotation des stocks			
Délai de paiement clients			
Délai de paiement fournisseurs	20.92	18.93	1.99
Fonds de roulement en jours	1.65	8.67-	10.32
Utilisation du fonds de roulement	1.77	8.71	6.95-
Trésorerie en jours	21.52	20.39	1.13
Prélèvements / résultat			

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2019

Formulaire obligatoire (article 202 Septies
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS @KITCHEN

Néant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 9

Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 8

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210	186 141	28 907
	Production vendue	biens			215		214		
		services *			217		218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226	2 406	
	Autres produits						230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	188 548	28 907	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	53 942	14 800
	Variation de stock (marchandises) *						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	4 776	122
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)						242	97 774	14 178
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 798)						244	1 139	
	Rémunérations du personnel *						250	16 170	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	130	
	Dotations aux amortissements *						254	879	201
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
	Total des charges d'exploitation (II)						264	174 810	29 300
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	13 738	393 -	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)						280		
	Produits exceptionnels (IV)						290	28	6
	Charges financières (V)						294	49	
	Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300	6	5
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices * (VII)						306	1 998		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	11 713	392 -	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	11 713	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318		
	Provisions non déductibles *						322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324	1 998	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Entreprise nouvelle (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 octies)	990	
	Divers ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"					655			350
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	13 711	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356		
	Déficits antérieurs reportables : * 3 912					ant imputés sur le résultat :			360 392
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	13 319	372	

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SAS @KITCHEN

31/12/2019

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

SAS @KITCHEN

19 RUE CHENOISE

38000 GRENOBLE

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Activité principale de l'entreprise : RESTAURANT

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

Fait à GRENOBLE

Le 06/04/2020

HENNEQUIN GERARD

EXPERT COMPTABLE

HENNEQUIN

29 CHEMIN DE L'EGLISE

38100 GRENOBLE

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12
Immobilisations	10 969	804
Stocks et en cours		
Créances	20 816	
Disponibilités	11 188	3 033
Comptes de régularisation		
TOTAL DE L'ACTIF	42 973	3 837
Capitaux propres (Dont résultat)	11 821 11 713	108 392
Provisions risques et charges		
Dettes financières	9 667	2 037
Dettes d'exploitation	21 485	1 693
Comptes de régularisation		
TOTAL DU PASSIF	42 973	3 837

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12
Ventes de marchandises Production de l'exercice	186 141	28 907
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises	132 199 71.02	14 107 48.80
Marge brute de production % CA Production exercice	4 776	122
Marge brute globale % CA	127 423 68.45	13 986 48.38
Valeur ajoutée % CA	29 649 15.93	192 0.66
Excédent brut d'exploitation % CA	14 617 7.85	192 0.66
Résultat courant % CA	13 689 7.35	393 1.36
Résultat net % CA	11 713 6.29	392 1.36

RATIOS	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12
Rotation des stocks (en nombre de jours)		
Crédit moyen client (en nombre de jours)		
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	20.92	18.93
Solvabilité à court terme	1.03	0.81
Autonomie financière	0.38	0.03

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
40800000 FOURNISSEURS FACTURES NON			1 080.00
01/01/2019 AN S.A.N.		1 080.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES /			6.20
05/03/2019 CD Différence lettrage		0.69	
11/04/2019 CD Différence lettrage	1.03		
17/09/2019 CD Différence lettrage	0.04		
18/09/2019 CD Différence lettrage		0.40	
07/11/2019 CD Différence lettrage	0.78		
07/11/2019 CD Différence lettrage	4.31		
06/12/2019 CD Différence lettrage	0.78		
12/12/2019 CD Différence lettrage	0.35		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77100000 PRODUITS EXCEP. SUR OPERA			28.41
30/01/2019 BQ PRODUITS EXCEP. SUR OPERA		1.19	
31/01/2019 BQ PRODUITS EXCEP. SUR OPERA		1.50	
27/02/2019 BQ PRODUITS EXCEP. SUR OPERA		1.19	
11/03/2019 AC MEIRO		23.10	
27/09/2019 BQ PRODUITS EXCEP. SUR OPERA		0.51	
28/11/2019 BQ PRODUITS EXCEP. SUR OPERA		0.51	
31/12/2019 CD TVA 12/2019		0.41	

TABLEAU DELAIS DE PAIEMENT

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)
I - Article D. 441L-1 ° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		O Délais contractuels :	
Montant total des factures exclues					O Délais légaux :	
II - Article D. 441L-2 ° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		O Délais contractuels :	
Montant total des factures exclues					O Délais légaux :	
III - Article D. 441.-II : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		O Délais contractuels :	
Montant total des factures exclues					O Délais légaux :	
IV - Article D. 441.-II : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		O Délais contractuels :	
Montant total des factures exclues					O Délais légaux :	

SAS au capital de 500.00 Francs
RCS N° 840785687
Siège social : 19 RUE CHENOISE
38000 GRENOBLE

RAPPORT DE LA GERANCE
sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2019

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2019 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 186 141.33 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 28 906.82 Euros, soit une augmentation de 543.94 %.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 11 713.15 Euros, soit 6.29 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 188 575.99 Euros contre 28 912.77 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 552.22 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 176 862.84 Euros contre 29 305.12 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 503.52 %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 16 299.32 Euros et représentent 8.76 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une augmentation de 0 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 879.00 Euros et représentent 0.47 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 13 688.94 Euros soit 7.35 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court

terme) :

Exercice précédent	3 033.38 -	3 729.73 =	696.35-
Exercice en cours	32 004.37 -	31 152.35 =	852.02

Soit une augmentation de 1 548.37 Euros .

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 11 713.15 Euros

- à la réserve légale	:	0 Euros
- aux autres réserves	:	0 Euros
- en autres répartitions	:	0 Euros
- en report à nouveau	:	11 713.15 Euros
- en dividendes	:	0 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	500.00 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	0 Euros
- Réserve légale	:	0 Euros
- Autres réserves	:	0 Euros
- Report à nouveau	:	11 320.80 Euros
Situation nette	:	11 820.80 Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE



@KITCHEN
SUSHI GRENOBLE
Société par Action Simplifiée: Au capital de : 500 EURO
Siège social : 19 Rue Chenoise 38000 GENEVE
RCS GRENOBLE 840 785 687

FEUILLE DE PRESENCE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

30 JUIN 2020

ORDRE DU JOUR .

COMPTE ANNUEL AU 31/12/19
QUITUS A LA PRESIDENCE
AFFECTATION DES RESULTATS
CONVENTION ARTICLE 50

ACTIONNAIRES	ACTIONS	MANDATAIRES	SIGNATURE
AMIN			
Lucas	50		
TOTAL DES ACTIONS	50	(VALEUR UNITAIRE DES ACTIONS 20 EUROS)	

La présente feuille de présence fait apparaître que tous les Associés sont présents est arrêtée et certifiée exacte par le Président de Séance Monsieur AMIN Lucas actionnaire Président.

PROCES- VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

30 JUIN 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT ET LE TRENTE JUIN A QUATORZE HEURES

Conformément aux dispositions de l'Article 56 de la Loi du 24 Juillet 1966 et en vertu du Titre VII des statuts, les associés de la société @KITCHEN se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur convocation de la Gérance.

Les Associés acceptent les modalités de la présente réunion et signent la Feuille de Présence certifiée conforme par l'Actionnaire unique de la société.

Sont présents:

Monsieur AMIN Lucas , vingt cinq actions numérotées de 01 à 50, ci.....50 parts Soit la totalité des actions composant le capital social50
--

L'assemblée peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

COMPTES ANNUELS AU 31/12/19

Rapport de gestion
Quitus à la gérance
Affectation du résultat
Rapport spécial article 50

Les Associées acceptent l'ordre du jour à l'UNANIMITE.

Les documents nécessaires au vote des résolutions sont déposés sur le bureau de vote.

Le Président déclare la séance ouverte, différentes observations sont échangées et à l'issue de la réunion les résolutions suivantes sont mises au vote.

PREMIERE RESOLUTION

Selon les dispositions de l'Article 56 de la Loi du 24 Juillet 1966, et en vertu des dispositions de l'article 24 et du Titre VII des statuts de la société, la Gérance présente son Rapport de Gestion portant sur les opérations de l'exercice clos au 31/12/19, ainsi que le bilan et les comptes dudit exercice soumis à l'approbation des Actionnaires.

Les comptes ont été établis par le Cabinet d'expertise comptable Gérard HENNEQUIN élisant domicile 29 Rue de l'Eglise à GRENOBLE (ISERE) sur présentation des éléments comptables communiqués par la Gérance de la société @KITCHEN.

La résolution concernant **L'APPROBATION DES COMPTES ANNUELS** au 31/12/2019 est soumise au vote des Actionnaires et elle est adoptée à l'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associées après lecture des comptes doivent se prononcer sur le QUITUS à la Présidence pour sa gestion au 31/12/19.

La résolution concernant le QUITUS à donner à la Gérance est soumise au vote des Associées et elle est adoptée à l'UNANIMITE.

TROISIEME RESOLUTION

Il ressort des comptes un BENEFICE de 11 713 € que la Gérance propose de virer au REPORT A NOUVEAU pour 392 et au COMPTE RESERVE LEGALE pour 50 et le solde au COMPTE AUTRES RESERVES pour 11 371

La résolution concernant **l'affectation du RESULTAT** au 31/12/19 est soumise au vote des Associées et elle est adoptée à l'UNANIMITE.

QUATRIEME RESOLUTION

Lecture est faite aux Associées du **Rapport Spécial** sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966 d'associées pour l'exercice d'un montant de:

Les rémunérations de Président de Monsieur AMIN Lucas ont été de: 4 990 €
Les comptes courants s'élèvent à €.

La résolution concernant **L'APPROBATION DU RAPPORT SPÉCIAL** est soumise au vote des Associées et elle est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, est levée à 15 heures et le présent P.V .est dressé et signé par les Associés

